

L'Hyper !



C'est la rentrée !
La RTT en danger !
Nouvelles des hypers



Mercure,
le Dieu du gain

26 pages

<http://www.cfdt-carrefour.com> E. Mail: cfdt.carrefour@online.fr

N°173/04

02 septembre 2004

C'est la rentrée !

par Serge Corfa



dre le travail le coeur léger il n'y a pas que de mauvaises nouvelles,

Ainsi La Cour de cassation a récemment jugé que les anciens dirigeants de Marks et Spencer France donc **Luc Vandeveld**, condamnés pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise (CE), seront amnistiés même s'ils sont de nouveau condamnés en appel.

Et puis on a échappé à la canicule...

Elle n'est pas belle la vie !!!

Allez, vous reprendrez bien une portion de vache qui rit !

Et avec nous, savourez cette nouvelle formule de "l'Hyper", plus aérée mais toujours aussi dense.

Il pleut sur ma mémoire ...

**Compagnons des mauvais jours
je vous souhaite une bonne nuit
dormez,
rêvez,
moi je prends ma casquette
et puis deux ou trois cigarettes
dans le paquet
et je m'en vais...**

Pendant mes congés, pour me mettre en forme j'ai visité l'exposition de la Vache qui rit, histoire de retrouver mon sourire et mon positivisme légendaire, mais dur, dur ... jugez-en plutôt:

La voiture, qui tombe en panne, la pluie, les enfants qui réclame, les bouchons sur l'autoroute et l'hôtel Mercure tout à côté du terrain de camping qui réveille de mauvais souvenirs

Heureusement Brest 2004 m'a réconcilié avec ce monde d'autant qu'un un vieux camarade de combat m'amena sur son yacht (!!!) jouer au corsaire dans la rade.

Sur mon hamac les doigts de pieds en éventail je rêvais que ce bonheur se prolongeait grâce aux 35 heures avant une retraite tardive mais méritée.

Ouvrant mon journal et tournant le bouton de mon poste de TSF je me tenais au courant du Monde, mal m'en pris, je replongais: un incendie dans un hyper, le smic devenu le salaire d'embauche de Carrefour, la bourse qui n'a cesse de jouer au yoyo avec mon épargne, la Réduction du Temps de Travail remise en cause, la réforme de la sécu et la médiatisation à outrance de Nicolas.

Allons, positivons, il est temps de repren-



Avertissements aux lecteurs

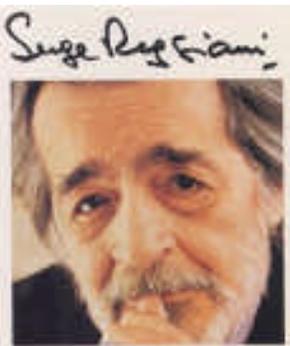
Photos, informations de l'hyper viennent de diverses sources. D'abord de nos militants quelques fois de l'entreprise.

Les sites internet de la presse nous aident beaucoup et nous ne pouvons que conseiller à chacun d'aller les consulter pour plus d'infos. Ils sont hélas trop nombreux pour les citer tous. Qu'ils sachent que nous respectons leurs droits et que de notre côté nous les informons puisqu'ils viennent nombreux s'informer sur notre site.

Compagnons des mauvais jours

Serge Reggiani

paroles Jacques Prévert



t Ouverture		s La règle de jeu	
C'est la rentrée	page 02	Expertise et absences	page 16
Sommaire et indices	page 03	s Sur la scène	
t Actualités		Nouvelles d'ici et d'ailleurs	page 17
Fin des congés... et rentrée	page 04	s La pièce d'à côté	
t A l'affiche		Nouvelles des filiales	page 19
RTT, Médecine du travail	page 06	s Sans frontière	
Sécurité clients et salariés	page 08	Wal-Mart et compagnie	page 20
t Les acteurs		Carrefour dans le monde	page 21
Licenciement d'un DS CFTD	page 09	s Le kiosque à journaux	
t Dans les coulisses		Sous la plage... l'infos	page 22
Mercure positif ou négatif	page 10	Le nouveau terrain de jeu	page 23
t Le mot		A la caisse !!!	page 24
L'absentéisme	page 14	Daniel et les autres	page 25

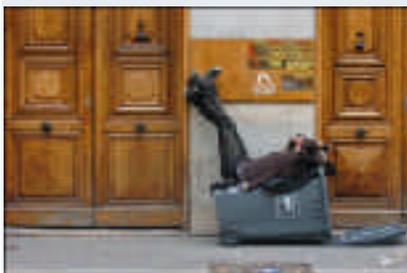
O REMUNERATIONS

Le classement des salaires européens

La France située en quatorzième place, affiche un salaire médian de 14,22 euros. L'Hexagone est le seul grand pays européen à ne pas accrocher le "top dix" du classement.

C'est au Danemark que le salaire horaire médian est le plus élevé. Le Royaume-Uni, en neuvième position, enregistre une rémunération de 16,12 euros de l'heure.

Entre le salaire horaire médian le plus bas et le salaire horaire médian le plus haut, il faut tout simplement multiplier par 87. Un salarié danois peut espérer être rémunéré à hauteur de 27,89 euros de l'heure. Pendant ce temps, son collègue moldave devra se contenter de 0,32 euro.

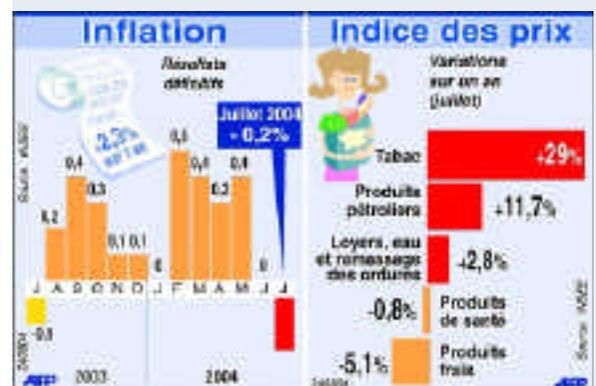


Classement réalisé dans 46 pays par la Fédération des employeurs européens (FedEE) à partir des données salariales collectées sur 30 emplois différents et sur trois tailles d'entreprise différentes. Les chiffres, exprimés en brut, ne tiennent pas compte d'un certain nombre d'avantages salariaux : primes, treizième mois, participation, aides sociales compensatoires...

O INFLATION

Les prix de détail ont baissé de 0,2% en France, au mois de juillet alors qu'ils étaient restés stables en juin, ce qui donne une inflation de 2,3% sur les douze derniers mois à comparer avec notre augmentation de salaire 2004.

A remarquer que les prix de l'alimentation hors produits frais ont augmenté tandis que ceux de l'énergie ont encore progressé.



Fin des congés et ... rentrée

O CONGES payés

Près de quatre Français sur dix ne partent pas en vacances

37 % des Français renoncent, chaque année, à tout "voyage d'agrément d'au moins quatre nuits hors du domicile".

16 % de la population ne sont même jamais partis en congé. L'explication la plus importante est financière : cinq sur dix disent ne pas avoir les moyens de partir.

La proportion de ceux qui partent en vacances- s'essouffle voire diminue depuis quelques années. **De 1993 à 1999, le taux de départ en vacances des commerçants et chefs d'entreprise a crû de 3,5 % quand celui des ouvriers baissait de 3,3 %, pour atteindre 44 %.**

Rappel, pour les prochains congés, des principaux dispositifs d'aide au départ

* Les bons CAF.

La Caisse nationale d'allocations familiales distribue des bons pour payer des séjours en village ou en centre de vacances.

* La bourse solidarité-vacances.

Créée en 1999, elle s'adresse en priorité à des personnes à faible niveau de vie. Ce dispositif permet à des associations humanitaires, caritatives ou de chômeurs de bénéficier de places d'hébergement ou de transport à des tarifs préférentiels.

* La bourse ANCV.

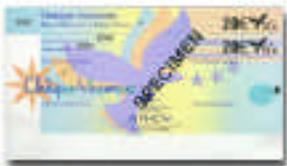
Depuis 1987, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) attribue des bourses-vacances pour aider des personnes en difficulté à partir.

* Le chèque-vacances.

Apparu en 1982, le chèque-vacances est un titre de paiement qui permet d'optimiser le budget vacances et loisirs des salariés grâce à une participation financière du prescripteur (employeurs, comités d'entreprise). Il peut couvrir aussi bien des dépenses d'hébergement que de transport, repas et activités de loisirs.



La CFDT revendique la mise en place des chèques-vacances chez Carrefour

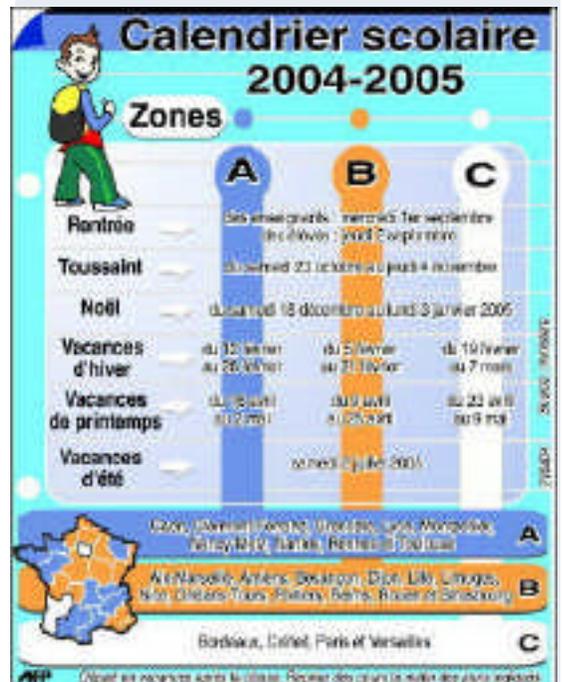


O ACHATS de rentrée

La rentrée scolaire compte beaucoup pour les grandes surfaces en termes de vente comme de fréquentation. Chez Carrefour, elle représente 55% des ventes annuelles du rayon papeterie. Début septembre, un client sur trois qui entre dans un hypermarché achète des fournitures scolaires.

"Une bonne partie des clients viennent dès le début juillet et nous avons dû installer les rayons scolaires plus tôt. Selon les magasins, chez Carrefour, nous avons constaté une hausse du chiffre d'affaires de juillet sur ce rayon de 10 à 30%", souligne **Jean-Pierre R.** responsable du secteur bazar au **Carrefour d'Ivry-sur-Seine ."**

"L'essentiel des achats se fait sur les marques de distributeurs et les premiers prix, comme les années précédentes", sauf pour les cartables et sacs où les marques et licences restent très fortes. En revanche, cette précocité entraîne un certain report des achats effectués dans les deux semaines avant la rentrée, période



traditionnelle de rush dans le secteur. "Actuellement c'est encore assez calme, nous avons un petit décalage par rapport à l'an dernier".

O ASSURANCE Scolaire

L'assurance scolaire, souvent superflue, reste largement souscrite

La panoplie de la rentrée scolaire ne saurait être complète sans l'indépassable garantie d'assurance couvrant les activités scolaires.

Si aucune assurance n'est exigée pour les activités scolaires obligatoires se déroulant pendant le temps scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. En revanche, l'assurance est exigée pour toutes les activités facultatives (trajets, sorties, visites, classes de découverte...)

Les parents doivent attester que l'enfant est couvert en responsabilité civile (RC) (pour les dommages qu'il cause aux autres) et en individuelle accident (les dommages qu'il peut subir ou provoquer sur lui-même). Des couvertures qui figurent souvent dans le contrat multi-risques habitation pour la RC

et dans la complémentaire santé des parents pour l'individuelle accident.

Sous certaines conditions, des assureurs offrent l'assurance scolaire pour ceux ayant souscrit auprès d'elle leur couverture habitation et GAV. Ce "cadeau" existe depuis trois ans déjà chez Carrefour, seule chaîne de la grande distribution à commercialiser de l'assurance scolaire.



Le directeur des Assurances Carrefour **Pierre-Olivier Grall** précise que le but "n'est pas de faire du volume mais de se différencier par rapport à nos concurrents de la grande distribution". "Nous avons un très bon taux de fidélisation avec plus de 95% des clients conservés".

Depuis un an, Carrefour propose une assurance «nounou» et «prof» aux acheteurs de cartables de sa marque afin de couvrir d'éventuels frais de garde ou de cours à domicile en cas de maladie prolongée des enfants

ALLERGIE à l'Euro ?

La bonne nouvelle de la rentrée... pour les clients !!

Depuis l'introduction, en janvier 2002, de la nouvelle monnaie européenne, un certain nombre de publications ont fait état de risques de dermatites de contact au nickel par manipulation de pièces de 1 et 2 euros, censées libérer de hautes concentrations de ce métal (300 fois supérieures, paradoxalement, aux limites recommandées par l'Union européenne !).

Il fallait donc s'attendre à un accroissement important de dermatites allergiques de contact dans les pays européens ayant adopté la nouvelle monnaie.

C'est ce qu'ont recherché les allergologues italiens de l'université de Gênes **Ils n'ont pu constater aucune différence de positivités au nickel.**

A noter toutefois une prédominance de dermatites chez la femme.

Certes, l'étude ne concernait pas les **caissières** dont l'exposition professionnelle pourrait être un facteur de risque, mais pour l'ensemble de la population, la manipulation des pièces de 1 et 2 euros est sans risque...

On respire ! D'autant plus que plusieurs pays envisagent de supprimer purement et simplement les petites pièces. Une bonne idée si l'arrondi ne camouflera pas encore une fois une hausse des prix.



O La RTT



« La CFDT saura défendre les 35 heures » François Chérèque,

Le secrétaire général de la CFDT a demandé au ministre délégué du travail lors de la rencontre avec les partenaires sociaux sur un nouvel assouplissement de la loi Aubry, de "mettre fin à cette polémique stupide".

Le secrétaire général de la CFDT a également fait part de sa disponibilité pour lancer des négociations interprofessionnelles sur l'emploi des seniors et la pénibilité du travail.

"Il faut explorer d'autres pistes comme la formation ou la recherche".

Il était un temps ou quand une entreprise était en difficultés son premier geste était de réduire le temps du travail des salariés.

Allez comprendre pourquoi on fait maintenant le contraire, sauf de constater qu'on augmente le temps sans augmenter le salaire et puisqu'il n'y a pas assez de travail pour tous on débauche !!!

La Réduction du Temps de travail est remise en cause et les accords de RTT signés voici peu deviennent des "pièges à gogos".

Carrefour grâce à l'appui de FO fut le premier à crier haro sur ce système qui permettait le partage du travail avec les chômeurs, aujourd'hui encore plus nombreux.

Extraits choisis:

"On sait très bien que des heures supplémentaires dans notre pays, il n'y en a pas beaucoup à faire. Faire travailler plus, a priori les entreprises n'en ont pas actuellement les moyens".

"On a une reprise de la croissance sans emplois et généralement, quand on n'a pas d'emplois, on n'a pas non plus d'heures supplémentaires".

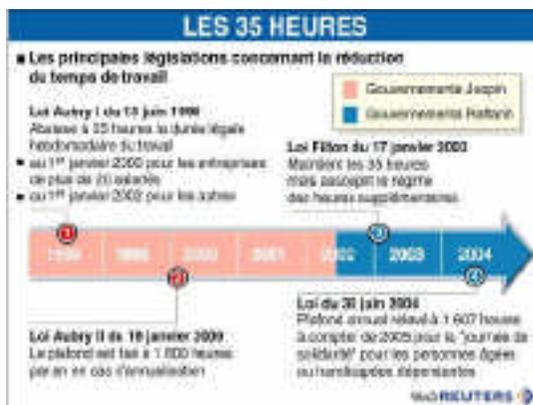
"L'énergie des partenaires sociaux aujourd'hui, au moment où l'économie repart, ça doit être la création d'emplois".

"Quatre millions de salariés au chômage dans notre pays, on ne va quand même pas délirer sur 'faire travailler plus' les gens qui ont un emploi".

"Les cas de délocalisations les plus criants se font vers des pays où le coût du travail est quatre fois moindre qu'en France, donc ce n'est pas quelques heures de travail en plus ou en moins qui nous rendront compétitifs".

"S'il y a besoin de rediscuter des adaptations sur l'organisation, y compris la mise en place, des 35 heures, la loi actuelle le permet

mais s'il y a des patrons qui jouent les provocateurs, on saura créer des conflits avec eux".



O LA RTT chez Carrefour

Suite à l'accord signé par FO le 14 mars 2004 les salariés de Carrefour peuvent choisir le paiement ou la mise dans un compte épargne temps des 6 jours de repos supplémentaires obtenus dans le cadre de la Réduction du temps de travail.

La CFDT s'est opposée à cette dérive de la RTT qui ne permet qu'à ceux qui en ont les moyens de bénéficier de la RTT.

Gagner plus en travaillant plus un beau slogan mais surtout une réalité scandaleuse. Il suffit de voir la progression de notre pouvoir d'achat en 2004.

Les salariés ne sont pas tombés dans le piège comme le montre les informations qui nous parviennent mais gare ce n'est que la première année et l'encadrement va faire le forcing.

	Réponse	En repos	%	Dans le compte épargne temps	%	En paiement	%
Angers Gd Maine	304	280	92,1%	3	1,0%	21	6,9%
Anglet	511	479	93,7%	7	1,4%	26	5,1%
Gruchet	150	145	96,7%	1	0,7%	4	2,7%
Mondeville	388	371	95,6%	1	0,3%	16	4,1%
Nice Lingostière	869	754	86,8%	0	0,0%	115	13,2%
Reims Cernay	248	227	91,5%	1	0,4%	20	8,1%
Reims Tingueux	305	273	89,5%	0	0,0%	32	10,5%
Thionville	160	155	96,9%	2	1,3%	3	1,9%
Vénissieux	757	661	87,3%	3	0,4%	93	12,3%

L'accord signé par FO

Article quatorze: jours de repos supplémentaires pour réduction du temps de travail

" Toutefois, le salarié présent au 1er jour de la période de décompte annuelle peut opter :

- Soit pour le paiement de la totalité de ses repos supplémentaires acquis. Ceux-ci lui seront alors réglés avec la paie du mois de juin de l'année N + 1, sur la base

de 1/26ème de son salaire de base.

- Soit pour l'alimentation du compte épargne temps de la totalité de ses repos supplémentaires acquis. Ces jours apparaîtront dans le compteur du compte épargne temps sur la paie du mois de juin de l'année N + 1, exprimés en jours entiers ouvrés.

Ces options seront matérialisées par un écrit remis au service paie du magasin au plus tard à la fin du mois de juin de l'année N. "

O MÉDECINE du travail

Des évolutions positives pour la santé des salariés

Le décret du 28 juillet 2004 précise l'organisation de la médecine du travail dans le cadre des nouveaux Services de Santé au Travail (SST).

Pour la CFDT, les mesures qu'il contient tendent à renforcer la prévention des risques professionnels parce qu'elles orientent l'activité des médecins du travail sur le lieu de travail. Ceci doit permettre d'agir avec plus d'efficacité en amont des maladies professionnelles et plus seulement sur le diagnostic.

- Les médecins du travail se doivent de planifier 150 demi

journées en entreprises et d'en rendre compte.

- La visite médicale périodique est orientée vers une surveillance renforcée pour les postes à



risques, et passe à 2 ans pour les autres salariés.

- La pluridisciplinarité est exigée et suppose la coopération entre médecins du travail et

intervenants en prévention des risques professionnels.

- L'arrivée d'un tiers de représentants des salariés dans les Conseils d'Administration des Services de Santé au Travail et un droit à la formation des membres des Commissions de Contrôle en renforce le fonctionnement démocratique.

- Les Services de Santé au Travail se voient imposer un rapport d'expertise comptable certifié par un commissaire aux comptes.



Déclaration de Rémi Jouan, secrétaire national CFDT

La sécurité des clients et des salariés

O Supermarché en flamme

Plus de 300 morts et des centaines de blessés dans l'incendie d'un supermarché "Ycua Bolanos" de la banlieue d'Asuncion (Paraguay) dimanche 1er août.

Une explosion due au gaz dans un rayon alimentaire du supermarché est responsable du sinistre.



Cette tragédie est devenue un scandale quand des survivants ont accusé la direction du supermarché d'en avoir fermé les portes pour éviter que des clients ne partent sans payer.

Le propriétaire et trois vigiles du supermarché paraguayen ont été inculpés d'homicides involontaires.

La catastrophe semble avoir débordé les capacités des services de secours du Paraguay, un des pays les plus pauvres du continent. Sur certaines images diffusées par les télévisions, on voit des pompiers tentant de boucher avec le talon des trous dans les lances à incendie. Le quotidien Ultima Hora écrit que ce drame "révèle nos insuffisances en ressources humaines et en infrastructures pour gérer une telle catastrophe".

O Précédentes catastrophes

26 déc 2000: 309 morts dans un incendie qui ravage un complexe commercial et une discothèque à

Luoyang (centre de la Chine).

29 déc 2001: un incendie dans un centre commercial du centre de Lima (Pérou) fait 447 victimes dont 274 morts et 173 disparus. -

15 fév 2004: En Chine, l'incendie d'un supermarché dans la province de Jilin (nord-est), fait au moins 53 morts et plus de 60 blessés.

O Incendie dans la galerie marchande de Carrefour

Une odeur de fumée plane encore aux abords du centre commercial Carrefour de Chambourcy. Dimanche matin, vers 11 heures, alors que le supermarché était fermé comme tous les week-end, un feu a éclaté à l'intérieur de la galerie commerciale, du côté de la Halle aux chaussures. Selon les premiers élé...



O MISSION du CHSCT

Les CHSCT, sentinelles syndicales de votre sécurité

Les événements survenus pendant l'été à l'étranger mais aussi en France montrent qu'on ne doit pas relâcher sa vigilance.

Pour la CFDT les délégués CHSCT ont un rôle à jouer dans la sécurité des salariés (et des clients).

Les visites du magasin ne doivent pas être une simple routine mais un moment privilégié pour constater si

les voies d'accès et de secours sont dégagées, si les consignes de sécurité sont affichées, à jour (notamment la liste des secouristes) et respectés par tous, si le plan de secours est actualisé régulièrement, si les travaux entraînant des risques pour le personnel (et les clients) sont réalisés.

Les élus doivent interpellier la direction particulièrement quand des travaux d'agrandissement (et ils devraient être de plus en plus nombreux) ou d'aménagement ont lieu.

Ils ne doivent pas hésiter à alerter la Préfecture quand la direction fait la sourde oreille. Les services de l'état peuvent, en cas de risque qu'ils estiment grave, faire fermer l'établissement au public. Comme ce fut le cas chez Champion suite à une interpellation du CHSCT qui constatait que l'employeur faisait prendre des risques au personnel et aux clients lors de travaux effectués au sein du magasin.

Rien n'interdit aux élus d'enquêter dans et hors de l'entreprise.

Inutile d'attendre la visite improbable d'experts dans le local syndical. Mais rien n'interdit de les contacter.

Selon le ou les risques présents dans l'entreprise, il est même indispensable de rencontrer l'inspecteur de la Drire, l'inspecteur du travail, l'ingénieur de la Cram, un agent de la Ddass, etc.

Autant de contacts précieux mais difficiles à concrétiser par ses sentinelles syndicales du risque.

À la CFDT de convaincre de l'efficacité des CHSCT en contribuant, par exemple, à enrichir le nouveau "Document unique sur l'évaluation a priori des risques".

Licenciement d'un Délégué CFDT dans un franchisé Carrefour

LICENCIEMENT

Suite au licenciement du délégué syndical CFDT (après tentative avortée sur un autre DS) de **Carrefour de Dignes**, magasin franchisé appartenant à la société SODIMODIS (220 salariés), le syndicat CFDT des Alpes de Haute Provence a écrit à la direction pour lui faire part de son appel au boycott par ses adhérents de son magasin et ce jusqu'à l'ouverture de négociation sur le droit syndical chez **Carrefour Digne**.

Il est regrettable que Carrefour signataire d'une charte sur le droit syndical accepte une telle attitude d'un de ses franchisés en France

Monsieur le directeur,

Nous tenons à vous préciser que jusqu'à la décision de la cour de cassation monsieur V... est notre délégué syndical en titre.

... Et même si vous avez fait preuve d'une célérité remarquable dans le licenciement, au demeurant irrégulier, de notre adhérent, les procédures en cours diront qui a raison, au fond.

Concernant la diffamation, nous vous le répétons, licencier un militant syndical CFDT, tenter de licencier le délégué syndical d'une autre centrale, ne m'apparaissent pas être des faits apportant la preuve d'un respect scrupuleux du droit syndical.

*C'est pourquoi à compter du 1er août nous invitons nos militants, adhérents et sympathisants à faire leurs achats dans d'autres enseignes, plus respectueuses de ce droit fondamental et ce jusqu'à l'ouverture de négociation sur le droit syndical chez **Carrefour Digne**.*

Boycott : Patronyme d'un officier anglais retraité, gérant d'un domaine en Irlande. En 1880, ayant refusé de baisser les fermages, il fut mis en interdit, abandonné par son personnel et réduit à la famine. D'où le boycott, mot politique appelé à un immense et très rapide succès mondial.

NOUVELLES fonctions

Italie : **Didier Fleury** remplace Christian Courcelle au poste de directeur exécutif Italie.

Belgique: **Gilles Roudy** remplace Gilles Petit au poste de directeur exécutif de Belgique.

France:

Frédéric Phillips Direction exploitation Nord

Jean-Marc Assael Directeur régional Provence

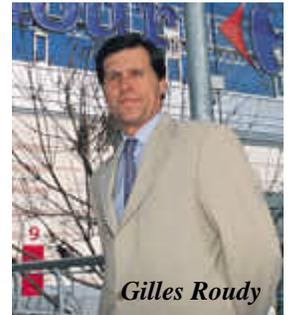
Jean-Pierre Guillot Directeur régional Camargue

Erik San Lazaro Directeur régional Nord

Pascale Villiers-Guillot ex responsable bancassurance devient directeur vente et mise en marché des services marchands

Marc Veyron (DRI France) devient DRH des supermarchés Champion).

Thierry Raulin (DRH Champion) rejoint la région Ouest en tant que Directeur Opérationnel Stagiaire en vue d'une évolution interne en France où en Europe.



Gilles Roudy



René THOMAS remplace Marc Veyron à la DRH du groupe.

Après un petit tour comme DRH chez QUICK René Thomas entre en 1998 chez Comptoir Moderne comme DRH d'une des sociétés de ce groupe: CMUC.

Après la fusion, il devient DRH de la région Paris Est Stoc/Champion

En septembre 2002, il prend le poste de DRH du satellite de Lagnieu chez Champion et en Septembre 2003, DRH chez Carrefour dans la branche assurance et finance.

Le voici aujourd'hui à Carrefour France où il secondera **Patrice Genet**, le nouveau DRH.

Notre coup de gueule sur les nominations apprises dans la presse a fait son effet, de belles affiches sont apparus sur les panneaux direction nous informant des changements à la tête de l'entreprise.

Une bonne réaction même si un peu tardive et surtout incomplète.

Toujours peu d'information sur les modifications de directeurs, directeurs régionaux et autres postes importants.

Mais pourquoi informer les salariés informe t-on les machines !!!

Mercure positif ou négatif ?

" Modernisation de l'Organisation du Travail et des Rayons "

Mercure positif ou négatif ?

La Direction Générale déploie dans les hypers de nouvelles méthodes de travail. Faute d'avoir en face d'eux des directeurs qui jouent le jeu de la concertation et de la transparence, élus et salariés font de la résistance ...

O PROJET MERCURE

Le programme Mercure comprend trois « chantiers » outils de mise en rayon - évacuation mutualisée des déchets - chaque chose à sa place.

Concrètement :

- de nouveaux outils (table de travail). Dans certains magasins le petit train, qui servira à ramasser les cartons et plastics.

- Au bout du rayon, seront posés les palettes, les employés ayant une " table de travail " iront chercher les marchandises et reviendront la mettre à l'emplacement désigné. Sur la table il y aura une poubelle, un telxon, le matériel pour le nettoyage.

- un planning journalier sera élaboré et consulté, tous les matins afin d'améliorer les méthodes de travail actuelles

Pour la direction, tout est beau et magnifique, mais d'après les échos des magasins tout n'est pas aussi rose qu'on veut bien nous le faire croire.

A la lecture de ces témoignages à vous de vous faire votre opinion !

ρ À MÉRIGNAC

La section de Mérignac donne, pour l'instant, un avis positif sur Mercure

En juin la CFDT de Mérignac a décidé, après débat dans la section, de ne pas s'opposer à la mise en place du projet Mercure. En échange de son accord elle a obtenu de la direction des garanties et d'être associée à toutes les décisions.

Comme la direction, s'y était engagé la mise en place du projet se dé-

roule bien.

Nous faisons un suivi régulier avec l'équipe sur le terrain et dans l'ensemble les gens sont pour le moment satisfaits car ils voient l'investissement qui a été réalisé et qui les aide dans leur travail (Casiers pour ranger les telxons, les produits de nettoyage, leur outil de travail etc.)

Un suivi est également fait en réunions CE au cours desquelles depuis 2 mois, un manager métier et un employé viennent nous parler des points positifs et négatifs du



projet pour voir ce que l'on pourrait améliorer. Ce qui ne va pas est corrigé (si c'est possible).

Points positifs : Le chariot pour les petits colisages et le petit train, ce qui permet aux employés d'éviter de casser et d'aller jeter eux-mêmes leur cartons.

Points négatifs : Le chariot pour les gros colisages (surtout les lourds), la double manutention (de la palette au chariot)

En bref, "satisfaction" à l'épicerie et "moyen" aux P F, qui ne voient pas l'utilité d'un tel projet qui ne résout pas le manque de personnel.

A Mérignac, que ce soit à l'épicerie ou aux P F, les employés avaient l'habitude de travailler avec le fameux planning, qui pour l'instant ne pose pas problème car les "cadences" restent "raisonnables".



Point qui dans le futur nous inquiète le plus dans ce fameux projet !

À ST BRICE

A St Brice le CE n'avait pas été invité à se prononcer sur le projet. La CFDT a donc tout bloqué et réclamé plus d'éléments.

Les délégués CFDT ont été faire un tour à **Montigny** où le système fonctionne depuis quelques temps.

Les avis des salariés sont très mitigés

Il en est des entreprises comme de la politique : c'est souvent à l'approche des vacances que les "projets" arrivent. Carrefour n'échappe pas, à ce syndrome général.

Les Palettes ne sont pas organisées dans le sens des rayons, ce qui engendre des problèmes de mal au dos. Il est dommage que ce point n'est pas été

réglé d'abord au départ des entrepôts

La nouvelle table de travail est aussi large et plus longue qu'une palette. Cet outil de travail sera t'il bien adapté pour les grosses rotations de fin d'année.

Pour les petits conditionnements les tables peuvent être pratique, il en est autrement pour les gros volumes et les marchandises lourdes. Double manutention, perte de temps pour la mise en rayon.

Pour les réceptionnaire du travail en plus, sans embauche.

L'ensemble du Personnel des magasins de Saint-Brice, et Montigny pense que les tables peuvent être pratique pour la fin de mise en Rayon environ une heure avant l'ouverture pour faciliter le nettoyage.

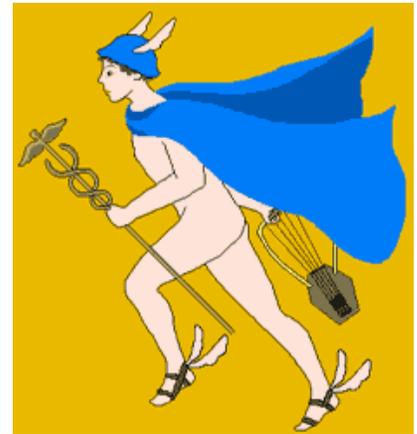
Point positif : le petit train beaucoup plus pratique pour les déchets.

Mise en place de l'atelier casse, pour le reconditionnement des produits ;

Vu l'importance que donne la direction a cette méthode de travail nous espérons donc un bon intéressement en 2004.

EN DIRECT de l'Olympe

Mercure (Hermès pour les grecs), nom donné à la nouvelle méthode de travail, n'est pas n'importe qui !



Mercure est le dieu des marchés et du commerce (sous le nom Agoraios), celui des routes et des carrefours (sous le nom de Agétor) et dieu du gain (sous le nom de Kerdôos). Les poètes en ont aussi fait le patron du mensonge et du larcin, et sous le nom de Logios il est le dieu de l'éloquence.

Bref Mercure sous une dizaine de noms occupe de nombreuses fonctions polyvalentes (déjà!).

Qu'elle fonction de Mercure a attiré ce brillant cadre, féru de mythologie, qui nous a pondu ce projet ?

On ne sait, mais le Dieu de l'éloquence lui sera utile pour nous démontrer que le projet Mercure n'est pas, sous le couvert de compétitivité et de rationalisation le projet du Dieu des mensonge et du larcin puisque nous savons qu'il est de toute façon le dieu du gain

Mercure positif ou négatif ?

ρ À BREST

"Trouver et mettre en place dans l'organisation actuelle des leviers de progrès visant à redonner intérêt, motivation à l'ensemble des personnes impliquées dans Mercure sans nuire aux objectifs de productivité, de qualité tout en tenant compte de la santé et de la sécurité du personnel."

Devant les difficultés d'obtenir un débat de fond sur les problèmes que peut entraîner la mise en place de Mercure Les élus CFDT au CHSCT ont sollicité l'intervention d'un expert pour obtenir son point de vue sur les conséquences du projet Mercure .

Une demande qui n'est pas isolée puisque de nombreux CHSCT ont eu la même démarche.

But: Comprendre les difficultés rencontrés dans l'application du projet Mercure

- Identifier les aspects qui doivent être modifiés et ceux sur lesquels ils faut anticiper pour éviter d'altérer la santé et la sécurité des utilisateurs.

Cette expertise qui prévoit la mise en place d'un groupe de travail de 8-10 personnes se déroulerait sur 8 journées pour un coût estimé de 26 407 euros (173 218 F).

Un bon dialogue social en amont aurait été plus économique pour l'entreprise que le recours à un expert aussi bon soit-il..

ρ À ANGLET

Aucun avis, au CE faute d'élé-

ments d'appréciations (6 diapositives). Le directeur très en colère, a affirmé qu'il n'était pas obligé de présenter le projet étant donné qu'au niveau national cela avait été approuvé par les partenaires sociaux (*ce qui est faux*)

Quand nous lui avons demandé si l'inspecteur du travail, la Cram et le médecin du travail avaient été prévenus, sa réponse a été que cela ne nous regardait pas, que tout avait été fait au national.



Le directeur a remis ça au CE du 19 août. Le petit train lui est parti depuis 3 mois sans consultation du CE.

Le personnel est mécontent car cela fait une perte de temps de plus de 2 heures par jour, il faut à chaque fois qu'il se déplace la présence de 2 employés en même temps pour arriver à le diriger

ρ À CHAMNORD

Mise en route début Août, impossible de pouvoir émettre un réel avis à cause des vacances, cela fausse le jugement.

ρ À MT ST AIGNAN

Le projet Mercure arrive le 2 septembre, les élus CFDT ont demandé un expert en nouvelle

technologie. Ce projet à été voté par 3 voix pour et 2 sans avis.

ρ À CHARTRES

Les élus du CHSCT et du CCE ont été consultés le 2 août sur la mise en place du projet Mercure au PGC.

Les élus CFDT se sont abstenus et ont refusé de donner un avis favorable à la présentation faite par la direction. En effet les documents présentés étaient vagues et ne tenaient pas compte des particularités du magasin. Ils laissaient en suspens de nombreuses questions.

Les élus CFDT se sont inquiétés :

- de la conformité des outils mis en place (table de mise en rayon)

- des conséquences sur l'emploi (moins 20% d'heures travaillées, ramassage des cartons par un salarié d'une société extérieure)

- de la dégradation des conditions de travail (suivi journalier de l'avancement du travail des employés sur un planning de contrôle)...

Pour suivre cette réorganisation dans la transparence, la CFDT a demandé une commission de suivi mensuelle (réunissant salariés, managers, délégués). Refus de la direction.



P À LA PART DIEU

La CFDT a refusé de se prononcer. Le directeur pas très content, Nous avons nommés et votés pour avoir un expert, le directeur a refusé, il nous a dit "s'il est bénévole d'accord" et qu'il n'avait pas d'argent. Il allait demander l'aval de sa direction. Nous n'allons pas en rester là.

O À IVRY SUR SEINE

Nous avons nommé un expert pour Mercure, la signature de la convention devrait intervenir dans les jours à venir.

O À GRUCHET LE VALASSE

Le projet Mercure va se mettre en place courant septembre, la présentation a été faite le 6 août, le directeur nous a certifié qu'il n'y aurait pas de suppression de poste mais nous a aussi confirmé qu'il n'y aurait pas de reconduction des CDD.

Le petit train devrait être conduit par un salarié du magasin et non une personne de la société de propreté. A voir.....

O À QUIMPER

Pas de nouvelle de Mercure à ce jour, aucune info de la part de la direction.

I Rentabilité et gain de productivité...

La présentation du projet Mercure par la Direction met en avant une amélioration des conditions de travail. Pour la CFDT, il s'agit d'un alibi.

Le projet a manifestement pour but de gagner en productivité (limitation du nombre de tâches, accélération du rythme de travail). Pour preuve, le document présenté parle d'un gain de 20% des heures travaillées...

Les salariés concernés devant être réaffectés à une équipe « d'appui commerciale ». Une équipe dont le fonctionnement n'est pas clairement défini.

Dans la pratique, cela aboutira à une diminution plus ou moins importante des effectifs par le biais du turn-over (les salariés absents ou quittant l'entreprise ne seront pas remplacés).

Cela s'inscrit dans la droite ligne des restructurations en cours dans l'entreprise (même si ici, il n'y pas de suppressions de postes « officielles »).

Pour en avoir le coeur net et être en capacité d'analyser les véritables raisons de l'entreprise et les conséquences sur les conditions de travail des salariés la CFDT souhaite le recours à un expert.

Il n'est pas question dans cette démarche d'opposer le projet Mercure et la direction d'un côté et les utilisateurs (les employés) de l'autre, ni d'apporter une expertise en "pour" ou en "contre" mais de comprendre et de contribuer à atteindre l'équilibre "productivité-qualité-santé".

"Lorsque nous parlons conditions de travail, on nous parle de la baisse du chiffre d'affaire.

Il n'y a que le chiffre qui compte !

Et nous, et notre santé ?"



L'absentéisme

Avec Mercure, la simplification administrative, la campagne de la direction au sujet de l'absentéisme est pour beaucoup dans la détérioration du climat social.

Tout le monde est conscient que l'absentéisme pose problème.

Cette campagne aurait pu bien passer auprès de tous, si elle était faite dans le respect des salariés.

Combattre l'absentéisme c'est d'abord rechercher les causes, ensuite écouter les problèmes des salariés et apporter des réponses.

Dernièrement nous avons appris la tentative de suicide d'un salarié qui se disait harcelé par sa hiérarchie.

Qu'a fait le directeur, alors que le CHSCT l'avait interpellé... Rien s'était fait de la faute du salarié.

Hier c'était le licenciement d'un salarié qui arrivait en retard parce qu'il ne trouvait personne pour garder son enfant suite à un changement d'horaire imposé.

M Absentéisme

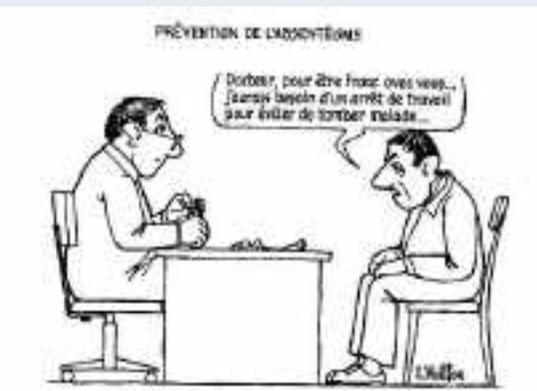
n. masc. Comportement d'une personne qui s'absente (de son travail, de l'école, etc.) sans motif valable ou légalement reconnu. **ÉCON.** Total des journées d'absence individuelle de l'ensemble des travailleurs d'une unité économique ou d'une catégorie professionnelle, mis à part les congés de maladie et les congés payés.

M La qualité de vie au travail compte autant que la rémunération

Tout le monde peut le constater, le personnel qui est soumis à de nombreuses manipulations ou manutentions répétées développe des signes de maladies professionnelles: TMS, mal de dos, lombalgie ...

Les coûts engendrés par ces maladies sont importants tant pour l'entreprise (absentéisme, désorganisation) que pour la société en général.

On estime le coût global des seuls TMS en Europe de 0,5 à 2% du PNB selon les pays et ils auraient fait perdre plus d'1,5 millions de journées de travail dans les pays industrialisés.



Carrefour reproche au personnel la progression de l'absentéisme mais que fait-on concrètement, quelles réflexions pour prévenir les risques?

La "Taylorisation" du travail, quelles conséquences demain sur la santé des sa-

M MÉRIGNAC

L'équipe C.F.D.T de Mérignac a interpellé la direction afin que soit retiré l'affichage sur l'absentéisme qui a été mis en salle de repos et qui n'a rien à y faire. La réponse de la direction est négative

Peut-être est-ce sa façon de commencer à combattre l'absentéisme, en s'en prenant à tout le monde.

Qu'on lutte contre l'absentéisme, ok, mais que l'on ne mette pas tout le monde dans le même sac !

Est-ce que les personnes absentes pour longue maladie ont choisi d'être gravement malade ?

La direction ne croit-elle pas que ce serait plutôt en re-motivant les salariés et en améliorant les conditions de travail qu'on luttera efficacement contre l'absentéisme ?

La salle de repos est un lieu qui nous permet de faire un " break " de quelques minutes pendant le temps de travail, ce ne doit pas être un lieu où les gens se sentent agressés par un affichage qui ne concerne pas la grande majorité.

Faire du social, être à l'écoute de ses salariés, voila ce qui permettra aussi de combattre l'absentéisme.

M Angers Gd Maine

Le livret que distribue Carrefour sur l'absentéisme précise page 23 sur le thème prévenir la grippe: "Il n'est pas agréable pour personne de subir la grippe elle coûte de surcroît chaque année 800 millions d'euros à la collectivité. Alors pourquoi ne pas se faire vacciner ? Chez nous c'est gratuit !"

Il faut donc comprendre que Carrefour prendrait en charge l'achat des vaccins grippe. A l'heure d'aujourd'hui ce n'est pas systématique puisque l'achat des vaccins est pris en charge par les CE comme c'est le cas à Angers.

lariés ?

l'accent sur la polyvalence non économiques, comme c'est le cas actuellement, mais sociale et "sanitaire".

Voici ce qui manque au projet **Mercur**: réfléchir en amont et non en aval aux conséquences sur le travail des salariés à court terme et à long terme.

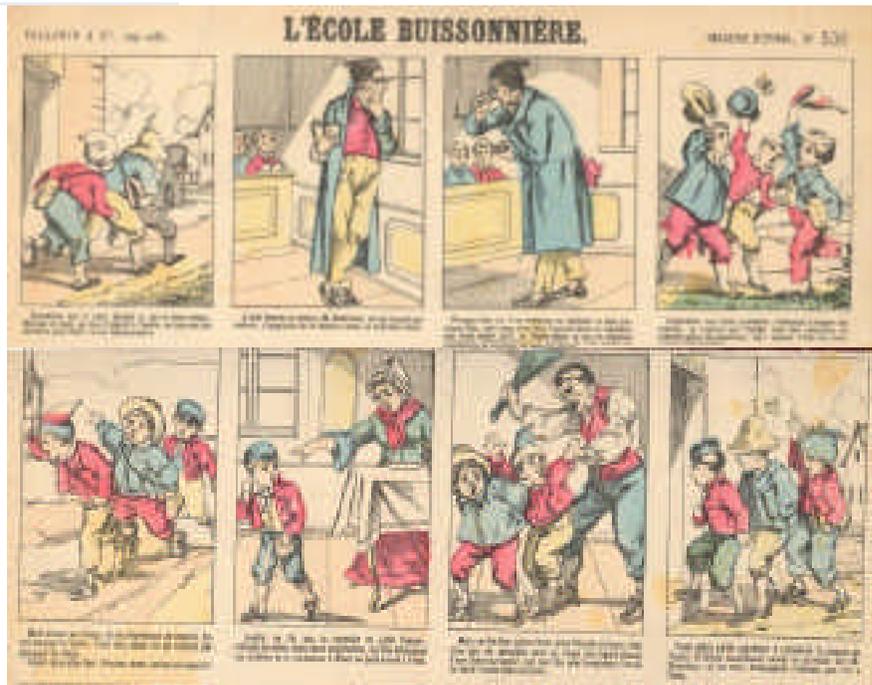
Toutes modifications des méthodes de travail ne doivent pas se mettre en place sans la participation de tous les salariés et la saisie des instances du personnel.

M ... prévenir que guérir !

C'est ce type de démarche qui se traduira par une baisse substantielle de l'absentéisme, pas la répression et le flicage.

Mais pour trop de dirigeants seuls les résultats immédiats sont importants. Pour les lendemains qui déchanteront les salariés se débrouilleront avec leur médecin. Et s'ils sont trop souvent absents le licenciement sera le seul remède.

La santé au travail concerne toutes les



parties prenantes.

C'est pourquoi la CFDT agit sur les projets d'organisation du travail que nous impose la technocratie de l'entreprise et attend des responsables une véritable politique préventive.



M Troubles Musculo-Squelettiques

Le nombre de salariés atteints de (TMS) ne cessent d'augmenter.

Tendinite du coude ou de l'épaule, syndrome du canal carpien... les TMS sont ces maladies péri-articulaires qui entraînent douleur, gêne et incapacité fonctionnelle. "Douloureux chroniques", les salariés atteints de ces maladies éprouvent des difficultés grandissantes pour effectuer les gestes du travail et ceux de la vie

courante. Les séquelles sont parfois irréversibles.

Les raisons de l'apparition et de l'aggravation des TMS sont plutôt bien connues : postures provoquant des tensions musculaires, tenues prolongées, gestes de travail répétitifs et mobilisant les membres supérieurs.

Au-delà du poste, c'est l'organisation du travail qui est aussi en cause. Culture de la productivité, robotisation des tâches humaines entraînant monotonie et répétition, management du juste à temps et précarité de l'emploi, favorisent l'apparition des TMS.

Les TMS sont indéniablement liés à l'activité professionnelle et leur progression aux bouleversements de l'organisation et des conditions de travail. Le vieillissement de la population n'améliorera pas la tendance.

Chez Carrefour les TMS atteint principalement les caissières. Qu'en sera t-il demain avec le projet Mercure (et autres à venir) ?

LA REGLE DE JEU

Expertises et Absences

ρ L'expertise

Le CHSCT peut faire appel à un expert notamment en cas de projet important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail (Article L. 236-9 du Code du travail).



La chambre sociale de la Cour de Cassation a apporté des précisions sur le recours à l'expert demandé par le CHSCT et sur l'action en contestation de cette désignation.

Le CHSCT peut recourir à un expert pour « l'éclairer sur la nouvelle organisation du travail et lui permettre d'avancer des propositions de prévention », alors même que la nouvelle organisation du travail était déjà en place.

Le CHSCT peut faire appel à un expert dans trois hypothèses :

* constat d'un risque grave ;

* projet important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail au sens du septième alinéa de l'article L. 236-2.

* projet important d'introduction de nouvelles technologies (dans ce cas, le CHSCT doit faire appel à l'expert désigné par

le comité d'entreprise par application de l'article L. 436-4, alinéa 4 du Code du travail).

La Cour de cassation ajoute une faculté de recours supplémentaire à un expert par le CHSCT, en visant expressément sa mission d'analyse des conditions de travail et la possibilité qu'il a de proposer des actions de prévention (C. trav., art. L. 236-2, al. 2 et 4).

Les frais d'expertise sont à la charge de l'employeur.

Si ce dernier entend contester la nécessité de l'expertise, la désignation de l'expert, le coût, l'étendue ou le délai de l'expertise, cette contestation est portée devant le président du tribunal de grande instance statuant en urgence.

La chambre sociale a précisé qu'il n'entrait pas dans les compétences du juge de se prononcer, sauf abus manifeste, sur le choix de l'expert auquel le CHSCT a décidé de faire appel, ce choix restant à l'entière discrétion du CHSCT.

Le coût manifestement surévalué de l'expertise peut constituer un tel abus et conduire à l'annulation de la décision de désignation de l'expert.

Par ailleurs, répondant à la question de savoir à qui incombent les frais occasionnés par une telle procédure, la Cour de cassation a pu considérer qu'il résultait de l'article L. 236-9 du Code du travail que l'employeur devait supporter le coût de l'expertise et les frais de la procédure de contestation éventuelle dès lors qu'aucun abus du CHSCT n'est établi.

μ A propos de l'absence

Licenciement d'un salarié malade : non-justification de l'absence

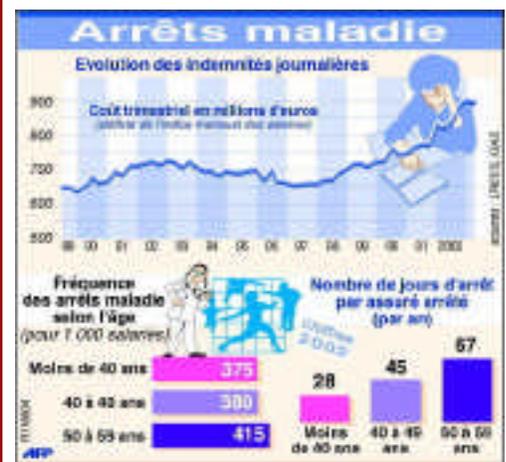
La Cour de cassation vient de rappeler que le seul fait pour un salarié, dont l'employeur a connaissance de l'état de santé, d'omettre de justifier d'une nouvelle prolongation de son absence à la date d'expiration d'un arrêt de travail pour maladie ne suffit pas à caractériser l'existence d'une cause réelle et sérieuse de licenciement.

En l'espèce, la salariée en arrêt de travail pour maladie avait envoyé sa prolongation d'arrêt de travail 9 jours après la date d'expiration de son premier arrêt.

En cas d'arrêt de travail pour maladie, le salarié doit aviser son employeur et justifier ainsi de son absence.

En principe, le défaut de justification est généralement considéré comme une cause réelle et sérieuse de licenciement. Toutefois, les tribunaux tiennent compte des circonstances de l'espèce.

Si ces circonstances semblent indiquer que l'employeur a, en licenciant, agi avec une certaine précipitation, le défaut de justification ne sera pas retenu comme une cause réelle et sérieuse de licenciement.



M ST QUENTIN FALLAVIER

Fermeture d'un dépôt



Les hypers sous-traite la logistique comme c'est le cas à l'entrepôts de St Quentin Fallavier qui emploie une centaine de salariés de l'entreprise Hays et 8 salariés Carrefour chargé du contrôle de la marchandise.

Carrefour a décidé de fermer ce dépôt et de procéder au reclassement des 6 employés (les cadres sont déjà reclassés) dans le groupe au cas par cas

A un mois et demi de la fermeture du dépôt les propositions que devait faire la direction pour les postes administratifs (2 assistantes administratives) n'affluent pas; 1 assistant entrepôt (DS FO) a quitté le groupe après négociation, un autre à été muté sans période probatoire dans le magasin d'Isle d'Abeau, et le DS CFDT attend toujours des propositions.

Des rumeurs circulent concernant la fermeture de 4 autres entrepôts sous traitants.

M BREST



Mobilisation 11 novembre !

Juré, craché le directeur l'avait écrit noir sur blanc et signé Carrefour ne sera jamais initiateur des ouvertures des dimanches et jours fériés à Brest.

Et le directeur de l'époque n'était pas n'importe qui **Gilles Chérentin** est aujourd'hui directeur régional et a toujours su obtenir le respect des syndicalistes par son comportement.

Cet engagement formel signé en 1995, le nouveau directeur n'en à cure. Il a décidé d'ouvrir le 11 novembre bien que ses concurrents (Leclerc et Géant) ne le sou-

haitent pas.

Carrefour comme il l'a fait en 2003 à Angers, St Briec, Lorient... prend de nouveau l'initiative de casser le consensus qui existe dans certaines régions.

Il aura face à lui la CFDT qui compte bien bloquer le magasin et étendre à tous les magasins de la région ce mouvement.

Quand on s'engage on tient sa parole. C'est notre conception de l'honnêteté ...pas celle de l'entreprise comme on n'a pu déjà le constater l'année dernière.

M ANGLET

La cocotte minute bout et le couvercle est prêt à sauter !

Ce matin nous sommes partis à 4 délégués voir le remplaçant du directeur, car ce dernier est en congés

Nous l'avons averti d'un éventuel mouvement, suite au mécontentement du personnel: mauvaises conditions de travail dans le magasin, manque de bras.

Un boulanger a pétié les plombs et a quitté le travail.

Quand aux réserves c'est vraiment le bordel tout va de travers nous avons pris des photos car on ne peut plus travailler dans ces conditions.

Ndlr: Beaucoup de tension à Anglet ! Le directeur fut en poste à Saran et nous en gardons un très bon souvenir. Comme quoi la pression qui s'exerce aujourd'hui sur les directeurs n'améliore pas les relations avec les représentants du personnel.

M PAN SUR LE BEC

L'accord de méthode interdit tout licenciement économique .

Dans un magasin (on taira son nom par charité) les élus FO ne lisent pas les accords signés par la CFDT et leur propre organisation FO. On nous relate:

"En ce qui concerne le projet sur la

Cet été Daniel a décidé de participer, à sa manière, à la grande boucle. Soutenu par une équipe au maillot tricolore mené par Guy nouveau directeur hyper et les régionaux de l'étape il a pris son VTT et direction les hypers.

On l'a aperçu roulant d'un bon train à Reims Cernay Tinquieux, Epernay, Château Thierry, Saran, Orléans, Nevers et bien d'autres villes étapes.

Le rythme était soutenu et les délégués postés sur les bords de route n'ont pu entamer un brin de causette avec lui.

Le principal n'est-il pas que Daniel, Guy et les autres soient dans le peloton de tête.

Allez Daniel, t'es le meilleur !!



compta et le pic nous avons donné notre accord. Sur le PV du CE figurera que si les employés refusent les 3 propositions de reclassement, ils seront licenciés pour licenciement économique, cela à la demande de FO"

Hors l'accord de méthode prévoit que les salariés **ne peuvent** être licenciés économiquement tant que cet accord produit ses effets .

Ensuite et seulement ensuite un plan social dont il faudra négocier les modalités peut être mis en place pour les salariés dans le cas où des solutions n'auraient pas été trouvées.

Rappelons qu'un licenciement économique sans plan social c'est la même chose financièrement qu'un licenciement pour faute.

On connaît des patrons qui se frottent les mains !!!

M VALENCIENNES

Enfin les travaux d'agrandissement sont en phase d'aboutir.

La surface supplémentaire vient d'ouvrir et c'est magnifique toutes les installations des produits frais sont neuves. Nous en avons bien besoin le magasin a quand même 32 ans.

A noter aussi l'arrivée de la cafétéria flunch dans la galerie que nous attendions depuis des années

Reste à voir la gestion du personnel car il nous faut des bras supplémentaires.



Il paraît que tout vient à point à qui sait attendre.

M IVRY SUR SEINE

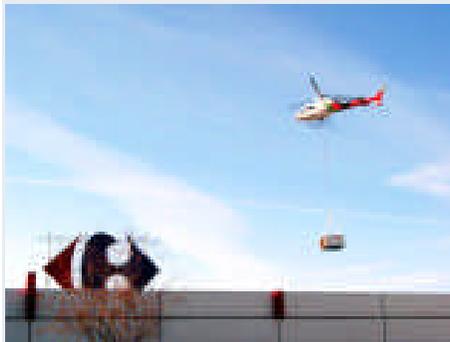
Nous avons nommé un expert comptable sur les comptes du magasin.

En effet, cela fait des années, que nous ne percevons plus d'intéressement alors que le magasin fait ses marges, nous avons besoin d'explications.

M CRÊCHES-sur-SAÔNE

Vol au-dessus d'un nid...

En cinq rotations de quelques minutes, l'hélicoptère a transporté sur le toit de Carrefour cinq Lennox de 800 kg l'unité sous le regard de **Bruno Mazuy**, directeur du magasin de Crêches-sur-Saône.



Après Paris, Cholet et Auteuil, Carrefour fait appel à **Créatis** pour changer cinq de ses 22 unités de climatisation qui datent de 1981.

Coût total de l'opération pour Carrefour 100 000 euros.

M GRUCHET LE VALASSE

Les employées de la compta ont demandé à intégrer le service caisse. La 1ere est en formation depuis ce matin et l'autre arrivera en caisse fin septembre.

Cette situation est mal vécue par les salariés. A suivre...

| Formation des élus

Pour la CFDT un bon représentant du personnel est un militant formé.

Fin septembre la CFDT Carrefour réunit ses militants pendant 3 jours pour les former à l'exercice de leurs fonctions syndicales.

Grace à cette formation les 150 stagiaires attendus seront plus efficaces dans la défense des intérêts des salariés.

Cette formation à un coût (250 euros) et il est regrettable que sous des prétextes fallacieux des élus empêchent la prise en charge financière prévue par la loi.

Ils sont moins regardant quand il s'agit pour eux de se réunir au bord de la mer !!

| Comité européen

Il se réunit du 28 au 30 septembre 2004 à Bruxelles.

La délégation CFDT sera composée de: **Sophie Jacobick** (Champion), **Serge Corfa** (Carrefour), **Jean-Pierre Reyjals** (Promocash).

Les points de l'ordre du jour:

La sécurité dans l'environnement du travail

Présentation de Carrefour Belgique, Pologne, République Tchèque, Slovaquie. Impact de l'élargissement de l'Europe

Analyse et évolution du jeu concurrentiel en Europe et Achats internationaux

Activités et perspectives du groupe

Bilan social europe

Joël Saveuse DG Europe sera présent

M CSIF où va t-on ?

Carrefour Systèmes d'Informations Franc - CSIF, filiale Carrefour à en charge de l'informatique du groupe et emploie 653 salariés en France

La section CFDT s'inquiète sur la stratégie du pool informatique.

Une externalisation des supports informatiques est en projet vers Hewlett Packard, cette dernière ayant signé un contrat dont le périmètre est carrément le G4 : le G4 étant composé de l'Italie, la Belgique, l'Espagne et de nous, la France.

Pour la CFDT il semble intéressant de porter un peu plus loin notre regard aussi avons nous pris contact avec nos homologues Français mais aussi européens pour cerner les conséquences sociales des projets de l'enseigne.

M INTERDIS

Centrale d'achat de Carrefour employant 637 salariés dispatchés dans différents lieux.

L'activité boucherie de Crépy en Valois est transférée à Sénart. Deux personnes constitue cette cellule. La CFDT sera attentive que l'entreprise leur propose des solutions de reclassement adaptées.

M Ed va créer 250 emplois

Cette filiale de Carrefour, va implanter à Dambach-la-Ville son pôle logistique pour l'Est de la France. Un gros projet de 24 000 m2. A la clé : 250 emplois.

Ed a accéléré son rythme de développement dans cette région en acquérant, en novembre 2003, les 44 magasins de l'allemand Treff Marché. Avec 60 magasins ouvrant par an Ed prévoit d'étoffer son

réseau dans l'Est jusqu'à 70 ou 75 points de vente.

Ed créée en 1978, atteint 600 établissements, 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2003 et 8 500 salariés mais reste toujours derrière Aldi et Lidl.



Où s'arrêtera le hard discount ?

Les spécialistes estiment que la marge de progression de ces enseignes est énorme au moins de 20 % de parts de marché.

«Sans aller jusqu'aux 35 % de parts de marché qu'ont atteint les enseignes de hard discount allemandes, il nous reste un gros potentiel de fréquentation », assure-t-on chez Ed. Un potentiel surtout dans le sud de la France et en Bretagne, espaces encore vierges.

Le Hard-discount devra toutefois affronter la féroce concurrence des super et hypers, qui reviennent à une politique de bas prix agressive

M RDG et APGIS

Actuellement des discussions se déroulent pour équilibrer les comptes des régimes de prévoyance. Solution: augmenter la participation salariée sans modifier le taux de remboursement.

Conséquences: baisse du pouvoir d'achat des salariés (plus la hausse de la CSG prévu pour renflouer la sécu)

Les décideurs de ces modifications CCE, CE, syndicats et les interlocuteurs se posent-ils les bonnes questions.

Peut-on toujours augmenter les cotisations sans analyser les dépenses et les frais de gestion ?

M Stations d'autoroute

Pendant les mois de juillet et d'août, vous êtes arrêtés dans les stations d'autoroute Carrefour.



Pendant l'été Carrefour à exploiter commercialement ses stations service d'autoroutes. en proposant aux jeunes et futurs parents un "Vanity bébé", garni d'échantillons et de bons de réduction. 12 marques dont 3 marques propres Carrefour.

Une bonne occasion de rencontre de nouveaux clients et de les attirer vers les différentes enseigne du groupe. Une publicité intelligente !

Rappelons que la CFDT est implanté dans cette filiale de 300 salariés qui bénéficie d'un accord spécifique.



M A lire

Du Bon Marché à Ooshop.com, de Boucicaud à Carrefour les auteurs nous racontent l'histoire de la distribution.

Wal-Mart et Cie

¶ WAL-MART... infos

Wal-Mart 1er groupe mondial

Avec un chiffre d'affaires de 262 milliards de dollars et ses 1,5 million d'employés dans 4 750 magasins à travers le monde, Wal-Mart est la première entreprise mondiale, selon le palmarès annuel du magazine américain Fortune.

Carrefour se range à la place numéro 22.



Wal-Mart va fouiller dans le passé judiciaire des candidats à l'embauche

Wal-Mart va passer en revue le passé des candidats «pour diverses violations criminelles», et «leur candidature ne sera pas retenue s'il apparaît qu'ils ont menti dans leur CV», a précisé le groupe dans un communiqué.

«Nous avons des centaines de milliers d'hommes et de femmes fiables au service de nos clients. En ajoutant un niveau de sécurité supplémentaire à nos pratiques d'embauches, nos associés peuvent être sûrs que nous renforçons nos efforts pour essayer d'intercepter quiconque risquant de porter atteinte à cette intégrité», a indiqué Sue Oliver, vice-présidente de Wal-Mart.

Un Wal-Mart syndiqué au Québec

«Les quelque 145 'associés' du magasin Wal-Mart à Saguenay, au Québec, sont officiellement devenus mardi 3 août les seuls employés syndiqués de la chaîne en Amérique du Nord».

Si le syndicat, affilié à la puissante Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), crie victoire après plus d'un an de combat, la bataille pour son implantation est loin d'être gagnée.

En Amérique du Nord, un syndicat doit prouver qu'il recueille l'adhésion de la majorité des salariés dans une entreprise, pour être accrédité et devenir alors le seul à représenter automatiquement toutes les personnes embauchées.

Le numéro un mondial de la distribution compte bien contester cette décision. Le géant américain, qui aime considérer ses salariés comme "ses associés", est passé maître dans l'art d'écraser tout ce qui menace sa philosophie.

Ce géant qui ne possède aucune autre succursale syndiquée en Amérique du Nord hormis un petit groupe de sept bouchers au Texas, qui sont toutefois sans travail depuis que Wal-Mart a décidé de fermer toutes ses boucheries aux Etats-Unis.

¶ Carrefour aide le Bangladesh

La Fondation Internationale Carrefour a apporté une aide aux populations du Bangladesh suite aux inondations qui frappent le pays faisant ainsi plus de 30 millions de sinistrés. Une aide, d'un montant de 120 000 euros, sera versée pour apporter aux populations une aide alimentaire et des soins médicaux à 500 000 personnes.

Depuis un an, la Fondation Internationale Carrefour a soutenu plus de 30 projets. Elle est venue en aide aux victimes du tremblement de terre de Bam (Iran), aux victimes des incendies du Portugal et à plus de 100 000 brésiliens lors des inondations du pays.

¶ BANQUE Carrefour au Brésil

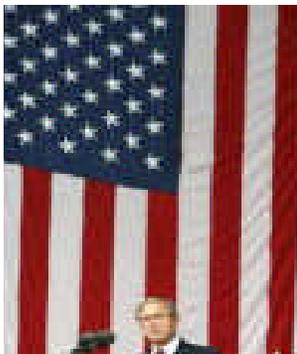
Carrefour va ouvrir une banque au Brésil. L'entreprise mène ce projet en partenariat avec le deuxième groupe bancaire du pays, Itau Holding Financeira SA. Ses

Près de 36 millions d'Américains vivent sous le seuil de pauvreté.

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'Américains vivant dans la pauvreté et sans couverture sociale a augmenté passant de 12,1 % en 2002 à 12,5 % en 2003.

De 2002 à 2003, le nombre de personnes ne bénéficiant pas d'une couverture santé a augmenté à 45 millions, 15,6 % de la population (contre 15,2 %) en 2003.

Que Dieu garde l'Amérique !



premières agences devraient ouvrir dès janvier prochain, avec une offre diversifiée de crédits, de produits d'assurance et de services financiers.

η GÉNÉROSITÉ

La solidarité des Belges a permis de récolter près de 80.000 euros pour les victimes de Ghislenghien



Après la catastrophe du 30 juillet une grande action de solidarité menée par le journal *Dernière Heure* avec le groupe Carrefour a été mise en place. Les clients des 500 supermarchés GB et hypermarchés Carrefour ont été invités par des affiches soit à offrir leurs points *Happy Days* le programme de fidélisation de Carrefour, soit à verser des dons.

«Nos collaborateurs sont directement concernés par ce drame de Ghislenghien», explique **Geneviève Bruynseels**, porte-parole du groupe Carrefour. «Le beau-frère d'une de nos collaboratrices, pompier volontaire, est décédé dans l'explosion, le fils de 16 ans d'une autre collaboratrice est hospitalisé à Lille. Mais en plus, cette initiative est l'application concrète des objectifs de Carrefour Belgium Solidarité, relais de la Fondation internationale Carrefour. La solidarité cela doit aussi se

traduire par des actes au-delà des paroles.»

η 51 HYPERS Chinois

Présent en Chine depuis 1995, Carrefour ouvre son 51^{ème} hypermarché dans la ville de Dalian, situé dans le nord du pays sur une surface de vente de 8510 m²,



Carrefour compte aujourd'hui, outre ses hypermarchés, un supermarché Champion et cent dix hard discount Dia et emploie près de 26 000 personne. Carrefour a réalisé un chiffre d'affaires de 1,325 milliard d'euros l'année dernière (+ 10,9 % par rapport à 2002)

η CREDIT en Espagne

Dia se lance dans le crédit à la consommation

La filiale de hard discount de Carrefour teste en Espagne des prêts à 150 euros directement vendus par les caissières dans ses 2 500 magasins. Une société spécifique, Finandia, créée par Carrefour, gère ces crédits à la consommation.

**Fin juin 2004
Carrefour c'est
840 hypermarchés
dans le monde
dont 768 intégrés**

η Internet

Quelques informations sur la consultation du site "CFDT-Carrefour.com".

Les visiteurs viennent de **France (87 %)**, des **Etats-Unis (9%)**, de **Belgique (1%)**, des **Pays-Bas (1%)** et **Autre (2%)**.

Entre **16 H et 17 H** le site est le plus fréquenté.

Le best seller de la consultation pour le mois d'avril est l'**Hyper n°157** avec **343 téléchargements**. Ces 343 s'expliquent puisque le n°157 est le premier à avoir été placé en page d'accueil.

A noter que certains visiteurs consultent plusieurs fois avant de télécharger.

En mars 2004 (le mois des paritaires) : 441 visiteurs différents sont venus consulter le site **73 visites par jours en moyenne** (un visiteur peut consulter plusieurs fois par mois). Le maximum étant de **120 visites** sur une journée.

Les journalistes et les autres syndicats sont nos "bons clients" (nos militants recevant directement à leur domicile les informations).

La fréquentation du site devrait progresser avec l'accroissement de l'information.

Ce site est managé par trois militants CFDT le web-master **Sylvain Macé** et les rédacteurs **Serge Corfa** et **Sophie Jacobik**



Sous la plage, l'infos !

M PUB Clandestine

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a engagé une procédure de sanction à l'encontre de TF1 pour des faits pouvant être apparentés à de la publicité clandestine.

Il concerne "annonce en faveur de l'opération promotionnelle du distributeur Carrefour, partenaire officiel de l'équipe de France et parain de la retransmission du match" lors du match France /Ukraine du 6 juin dernier .

M CARREFOUR Bio

Depuis juin, l'enseigne utilise un film biodégradable pour conditionner plusieurs références de fruits et légumes, qui représentent environ 3 000 tonnes de produits.

A base de pâte à papier d'origine végétale, issu de ressources non pétrolières et sans OGM, peut être déposé dans une installation de compostage.

La gamme Carrefour Bio propose à ce jour près de 300 produits (frais, épicerie, surgelés).

M CHAMPION écolo

Depuis mars, l'enseigne encourage le consommateur à adopter un comportement écologique tout en lui laissant la liberté de choisir.

En 3 mois 1 millions de sac réutilisables ont été vendus

Une quote-part de 0,10 E par sac étant reversée par Champion au WWF France afin de soutenir les initiatives dans la protection de l'eau douce, soit 100 000 E

M Les Verts à Auchan

Pour sensibiliser les clients du magasin Auchan de Toulouse aux dangers des produits contenant des OGM, 300 militants les ont étiqueter d'un panneau triangulaire de danger.



Ce n'est pas le jeu !

Pour le respect des droits de l'homme au travail dans l'industrie du sport des milliers de personnes ont adressé une pétition au président des jeux Olympiques



Quand j'achète des vêtements de sport, je veux être sûr que personne n'a été exploité pour leur fabrication. Aussi, je suis choqué et déçu d'apprendre l'existence de violations massives des droits des ouvriers dans l'industrie des vêtements de sport, et que le CIO n'a pris aucune mesure pour empêcher de tels abus parmi ceux qui fabriquent des produits portant l'emblème olympique.

Dans sa charte, le CIO déclare que l'olympisme se fonde sur « le respect des principes éthiques fondamentaux universels », mais vous n'étendez pas ces principes aux ouvriers de l'industrie du sport. Pourtant, il est responsable des conditions de fabrication des produits portant le logo olympique.

Dans sa charte comme dans les actes, le CIO doit s'assurer que les droits des ouvriers sont respectés, et doit collaborer dans ce but avec des ONG et des syndicats.

A ce jour rien n'a été fait le président des jeux Olympiques à sûrement d'autres préoccupations. Espérons que pour les 4 ans qui viennent il sera plus efficace dans ce domaine.



O COUCOU, c'est nous !

Les producteurs de lait en colère

A Carrefour Evreux, Alençon, Vannes les agriculteurs ont fait retirer des rayonnages les produits laitiers des marques Danone, Célia et Président pour protester contre la baisse du prix du lait.



Action d'agriculteurs en colère à Avignon

Une odeur pestilentielle a envahi l'entrée de l'hypermarché Carrefour d'Avignon, où plusieurs centaines de litres de lisier de porc ont été lâchées, formant avec quelques tonnes de melons éclatés une mélasse à vomir.



Action coup de poing des maraîchers du Sud-Est contre un magasin Carrefour

Une soixantaine de maraîchers du Sud-Est ont effectué samedi matin une action coup de poing contre le Carrefour d'Aix-en-

Provence pour protester contre la "non application" des accords visant à limiter les marges réalisées par la grande distribution.

Fruits et légumes : action à Beautiran (Gironde)

100 agriculteurs mécontents ont saccagé en une dizaine de minutes une plate-forme de denrées périssables d'un entrepôt, appartenant à un sous-traitant de Carrefour.

O Notre coup de gueule

Qu'on envahisse Auchan bon ! le nom de l'enseigne induit en erreur mais Carrefour c'est un nom pour citadin pas pour paysan.

Si les actions que mènent les agriculteurs pour faire rémunérer leur travail à leur juste prix est légitime, la CFDT approuve ce combat, comme celui des écolo, on apprécierait que toutes les corporations ne confondent pas les surfaces de vente avec des lieux de manifestation.

Qui range après le bordel créé ?

La paysannerie manque parfois d'égard pour le monde ouvrier.

O MARGE Arrière

Guy Canivet, président de la Cour de Cassation, a accepté de présider la commission d'experts chargée de faire un bilan de la législation existante dans le domaine des relations entre l'industrie et le commerce et de proposer les modifications éventuellement nécessaires.

L'installation de cette commission, fait partie de l'accord conclu le 17 juin dernier sur la baisse durable

P LE BON exemple

Bon nombre de maraîchers se voyant contraints de vendre leur production à perte, le magasin Carrefour de **Saint-Pierre des Corps (37)** a mis en place un mécanisme original, qui permet à la centrale de vendre prioritairement les produits de la région, afin de faire face aux surproductions ponctuelles.

Le magasin Carrefour de Saint-Pierre des Corps, près de Tours, se fournit au quotidien grâce au réseau national de la chaîne, mais a mis en place un mécanisme qui donne la priorité aux producteurs locaux.

Selon son directeur, **Jean-Marc Finot**, à l'origine du système, ce circuit court permet à chacun de trouver son compte. "nous avons des contacts réguliers avec les producteurs de la région. Lorsque l'un d'entre eux doit faire face à un problème de surproduction, nous essayons de nous entendre sur un prix afin de lui acheter son stock et de l'écouler dans notre magasin".

Le mécanisme ne se limite d'ailleurs pas aux fruits et légumes. Au fil des mois, Carrefour a noué des partenariats avec un nombre important de producteurs locaux et on peut ainsi régulièrement trouver dans les rayons du vin, des produits laitiers ou encore de la viande produite dans la région.

Pour **Jean-Marc Finot**, "le prix n'est pas forcément la priorité aux yeux des consommateurs, dans la mesure où nous leur garantissons ainsi des produits de qualité, et d'une fraîcheur incomparable. D'ailleurs, ceux-ci sont souvent agréablement surpris de se voir proposer des produits qui ont poussé à côté de chez eux. Le gain en terme d'image est immédiat". Le système, mis en place depuis près de huit mois, et salué par bon nombre de producteurs régionaux, semble et tout cas porter ses fruits.

M 40% du bénéfice aux actionnaires

Année après année, Carrefour aligne les hausses de bénéfices mais la Bourse ne veut rien savoir.

Les familles **Halley, Defforey** et consorts veulent des sous ... ils en auront.

Le taux de distribution des bénéfices passera de 33% à 40%.

3% à 5% du capital seront achetés par Carrefour et annulés d'ici à deux ans.

Que cela passe par la baisse des rémunérations ou l'accroissement de la productivité des salariés les capitalistes en ont cure, leur capital doit leur rapporter.

La bourse bien entendu salut l'événement et l'action monte, Daniel Bernard avec 1,23 million d'actions Carrefour se frotte les mains.

Les salariés par le biais de leur participation bénéficieront de quelques miettes. Souhaitons que cette hausse ne s'écroule pas comme un château de carte au moment du déblocage exceptionnel.

Rappelons que depuis maintenant cinq ans qu'a été annoncée la fusion Carrefour-Promodès, le titre a perdu 45%. Pendant la même période, le CAC 40 n'a perdu «que» 23%.

Chiffre d'affaire des hypers

A eux seuls ils représentent plus du quart du chiffre d'affaires du groupe et plus de 40% de ses bénéfices.

Carrefour annonce une remontée de 0,1% à 0,3% de sa part de marché sur une période de douze semaines, de mai à juillet, pour les produits alimentaires.

De bons résultats et c'est tant mieux sauf que dans les magasins nous avons bien du mal à voir ce retour de la clientèle et du chiffre d'affaires.



Les prévisions du CA alimentaire à fin juillet n'étaient pas bons et en août la crise en fruits et légumes a contraint à baisser les marges, sans retrouver bien sûr le retour du CA et du tonnage en hausse.

Mais puisqu'on nous dit que tout va bien acceptons en l'augure.

CARREFOUR confirme ses objectifs pour 2004

Pour 2004 confirmation d'une croissance du chiffre d'affaires (à changes constants) d'environ 5%, d'une croissance du bénéfice par action à 2 chiffres et d'un retour sur investissements de 19%.

5 priorités pour les 12 prochains mois :

4 améliorer le positionnement prix et gagner des parts de marché en France.

4 augmenter la rentabilité et le ROCE hors de France. Céder des actifs insuffisamment rentables et non stratégiques. Procéder à des acquisitions tactiques pour renforcer ses positions de marché.

4 maintenir une forte croissance organique des ventes (en ouvrant au moins 1 million de m2 par an) afin d'assurer et soutenir une solide croissance des bénéfices. Créer une société foncière regroupant une partie des actifs immobiliers en Europe.

4 continuer à réduire la dette nette d'au moins 500 millions d'euros par an.

4 faire profiter ses actionnaires du cash restant après avoir atteint ses objectifs de croissance organique et de réduction de dette, en augmentant la part du bénéfice distribué aux actionnaires et en rachetant des titres Carrefour.

Carrefour : la hausse se poursuit

Après avoir flambé de plus de 5,7% hier (01/09) Carrefour poursuit sa remontée, sur une hausse de 0,9% à 41,17 euros



«aujourd'hui, 80% de nos hypermarchés sont premier ou deuxième dans leur zone de chalandise contre 35% en début d'année».

La vente des actifs

Pour amener du cash et réduire l'endettement Daniel Bernard se dit prêt, «d'ici à 12 à 24 mois», à vendre les entités «non stratégiques et insuffisamment rentables à long terme» tels que les «murs» des supermarchés Champion, Ed ou Promocash, mais peut être aussi des sociétés .

Nouveau découpage

Carrefour va créer une société immobilière afin de regrouper «les actifs immobiliers des hypermarchés et supermarchés français, italiens et espagnols». sûrement en prévision d'allègements fiscaux accordés aux sociétés immobilières.

Economies

Sur l'ensemble de l'année, la direction de Carrefour pense réaliser 155 millions d'euros d'économies en France, dans la logistique, l'informatique ou en luttant contre le vol.

O Et les salariés ?

Cet effort sur les prix à un coût qui le paye !

Qui fera les frais des ventes et des économies ?

Quelles conséquences pour les salariés de toutes ces modifications structurelles ?

Il n'y a pas eu de conférence de presse avec les représentants du personnel pour répondre à ces questions et à bien d'autres.

O CARREFOUR gagnant

Les hypers Carrefour confirment leur reprise de part de marché en France,

S'appuyant sur une étude réalisée par Secodip, la Tribune rapporte qu'après avoir gagné 0,2 point entre le 16 mai et le 13 juin 2004, l'enseigne a encore augmenté sa part de marché de 0,3 point à 13,1% dans les produits frais et de grande consommation durant la période 14 juin-11 juillet 2004.



O SUPER moins cher

Champion confirme sa position d'enseigne de supermarché "la moins chère de France" grâce à son programme "Economies Durables" lancé depuis septembre 2003.

Sur un an les produits à la marque Champion et les Premiers Prix ont baissé de 5 %. Champion prolonge le blocage des prix de 1000 produits Champion jusqu'au 31 décembre 2004 et s'engage à baisser les prix de 1500 produits de grande consommation de marques nationales jusqu'à 30 %.

Le dernier panel de Secodip fait ressortir la bonne tenue de Champion, puisqu'elle voit d'une année sur l'autre sa part de marché augmenter de 0,7 point à 8,5%.

DANIEL BERNARD

Les directeurs généraux changent tous les 2 ans mais bien que la rumeur le dit menacé, Daniel Bernard Président de Carrefour depuis 1992, fait aujourd'hui figure de vétérans chez les patrons du CAC 40.

Certains annonçait son limogeage à la fin de l'année et les déclaration d'un des fondateurs de l'entreprise n'étaient pas tendre à son égard.

Mais qui peut décider de son départ, les droits de vote chez Carrefour sont dilués à l'extrême, finit le temps où chez Carrefour où Promodès un Defforey ou un Halley décidait vite et frappait fort (Michel Bon s'en souvient !!).

Mais comme pour le maillot jaune du tour de France aucun dauphin n'apparaît dans la roue de Daniel Bernard. **Luc Vandeveld** ne semble plus avoir la côte et son passage à Mark et Spencer ne fait pas de lui l'homme attendu par les salariés.



Daniel est toujours en tête, enfin plus exactement à la tête de l'entreprise car l'entreprise, elle, peine à retrouver son leader-ship.

A la CFDT nous attendons du PDG, quel qu'il soit, qu'il redonne à l'entreprise ses résultats tout en maintenant et améliorant les accords sociaux.

Sur ce dernier point la machine est, elle aussi, en panne.



La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !